



Trail des Vignes

9 mars 2025
au stade de Foot Vernou sur Brenne

12/2024
Numéro 14

le VERNEWS

www.vernou-sur-brenne.fr

À NOTER

25 avril

LES TABLÉES
VERNADIENNES

Place du Centenaire,
de 18 h à 22 h.



LE MOT DU MAIRE



Alors que nous entamons une nouvelle période de notre vie communale, il est essentiel de faire un point sur plusieurs sujets qui nous concernent tous. Tout d'abord, je tiens à aborder une problématique qui nous touche au quotidien : les incivilités. Ces comportements, qu'ils soient mineurs ou plus graves, nuisent à la qualité de vie de notre commune et à l'harmonie de notre espace public.

Ensemble, nous devons promouvoir le respect et la convivialité, car chaque geste compte pour faire de notre commune un lieu agréable à vivre.

Dans cet esprit et celui de développer un aménagement réfléchi, durable et harmonieux, de notre territoire, la municipalité a participé activement à l'élaboration du PLUi, dont la procédure s'achèvera en 2025 et sur lequel vous pourrez vous exprimer lors de l'enquête publique.

Pour contribuer également au respect de notre environnement, je réitère les gestes de bonne pratique écologique, que ce soit par le tri des déchets, la réduction de notre consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, chaque acte compte et relève le plus souvent du bon sens.

À ce titre je souligne l'action du conseil municipal des jeunes, des scolaires et de nos services communaux sur leur implication dans ces démarches. Services communaux qui voient l'arrivée de nouvelles recrues en administratif, en scolaire et technique. Leur compétence et leur dynamisme seront des atouts précieux pour répondre aux besoins de la collectivité et de la population. Des compétences qui contribuent aussi à récompenser la commune au titre du concours des Villes et Villages Fleuris.

Mais pour fonctionner et investir, nous devons disposer de moyens financiers. Ils reposent aujourd'hui essentiellement sur la fiscalité locale puisque l'Etat tend à réduire ses participations voire à « ponctionner » les finances des collectivités. Nous avons fait des choix responsables en 2023 pour assurer la pérennité de nos services tout en investissant dans des projets. Certains vous sont présentés dans les articles qui suivent.

Les événements nationaux et internationaux, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux, ne sont pas sans générer d'inquiétude, gardons espoir d'un avenir meilleur. Prenons soin les uns des autres et restons unis en cette période agitée.

J'ai une pensée particulière pour la famille de Madeleine, disparue fin octobre et vous invite à signaler à la gendarmerie toutes informations qui lui permettraient et faciliteraient leurs recherches. Contribution qui vous est également demandée dans l'affaire du double meurtre de 2004, soyez en remerciés.

Ensemble, continuons à bâtir une commune où il fait bon vivre, en cultivant le respect, l'engagement et la solidarité.

Que cette année qui se présente à nous soit meilleure que l'année qui se termine. Bonne année !

Votre maire, Pascale Devallée



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (POINT D'ÉTAPE) :

« UN GRAND PROJET POUR LE GROUPE SCOLAIRE ROGER LECOTTÉ »

Le groupe scolaire, depuis 2020, a bien évolué surtout dans les cours d'école. Mais nos enfants ne méritent-ils pas une école à la hauteur des enjeux de demain ?

Créée en décembre 2021, la commission Transition énergétique des Bâtiments a rapidement mis le bleu de chauffe et s'est penchée sur « Roger Lecotté », non pas sur l'homme (conservateur à la Bibliothèque Nationale à qui l'on doit le musée du compagnonnage) mais sur le groupe scolaire...

Le constat :

Cette école datant de l'époque de la reconstruction (après-guerre), souffre d'autant de maux aujourd'hui qu'elle a dû susciter de motifs d'espoir et d'avenir jadis.

L'époque n'était guère à la prise de conscience environnementale, mais plutôt à la reconstruction d'un pays sinistré par les bombes, un pays qui se devait de réagir vite et fort afin de redonner aux Français les moyens de se relever et de se projeter vers des jours meilleurs. La France et les communes l'ont admirablement fait...

Mais le temps est passé et les enjeux ont évolué... Le climat se dérègle, les étés s'allongent... Bref tout le monde connaît la situation...

Que faire ?

Une fois le groupe scolaire passé « au scanner » par un bureau d'étude, le constat est clair : il a besoin d'un bon lifting en termes d'isolation et d'énergie...

La commission fait donc chauffer ses méninges, s'appuie sur l'ADAC 37 et le CAUE 37 et propose au conseil municipal le projet suivant (adopté à l'unanimité) :

Un projet d'envergure, un projet ambitieux pour une école agréable pour nos enfants, nos agents et les enseignants, une école moins coûteuse en termes d'énergie, une école qui émet moins de CO2... Bref une école dans une période, que l'on nommera peut-être dans des dizaines d'années « l'époque de la rénovation ».

Dans les grandes lignes :

Nettoyer, isoler, sortir des énergies fossiles, améliorer le confort.

Désamiantage, isolation des murs par l'extérieur, isolation des combles, changement de certaines menuiseries, ventilation adaptée, brise soleil orientable, isolation du préau, géothermie (chauffage et rafraîchissement), rénovation des WC élémentaire et divers travaux... À ce jour, l'état d'avancement de ce projet ne permet pas de donner plus de détails techniques.

Mais une chose est sûre, à l'heure où les salles de classes des communes du secteur ferment, mieux vaut être doté d'une école moderne et qui répond aux exigences de l'avenir.

Le coût : la belle affaire ! mais...

Bien évidemment un tel projet coûte cher, et la vie budgétaire des communes passe aujourd'hui par le financement public communément appelé subvention.

Du département à l'Europe, tous les financements sont fléchés sur les travaux de rénovation thermique et énergétique, d'autant plus s'ils



concernent les groupes scolaires. Le taux maximum de subventions peut atteindre 80 % du montant total. Alors ce n'est pas le moment de tergiverser, demain ce sera peut être trop tard... C'est d'ailleurs la condition sine qua non pour que ce projet voie le jour.

Une perspective financière a été menée en collaboration avec l'ADAC 37 et nous montre que le projet est réalisable sans anéantir les futurs besoins en investissement de la commune.

Le montant prévisionnel de travaux est de 2 450 000 € HT (Hors coût de Maîtrise d'œuvre 12% (294 000 €), les sondages, les études géotechniques, de contrôle, de coordination, les branchements assainissement, les assurances et l'éventuel location de préfabriqués) il est raisonnable d'espérer 67 % de subventions avec un taux potentiel de 80 % maximum.

Actuellement la phase de travail est à la rédaction du programme de travaux afin de lancer la consultation de la Maîtrise d'œuvre.

Réaliser ce projet est un objectif important pour le conseil municipal, mais nous restons vigilants car le projet de loi de finance 2025 qui sera retenu peut affecter sa conduite.

Mais restons positif, la voix des communes résonne à Paris, et notre détermination est totale !

Nos partenaires dans l'aventure :

- DAC 37 : Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales. Afin d'aider les collectivités et leur porter assistance d'un point de vue technique, juridique et financier en matière d'aménagement du territoire, le Conseil général de l'Indre-et-Loire a décidé de créer l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales (ADAC).
- CAUE 37 : Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Indre-et-Loire

C'est un organisme associatif investi d'une mission d'intérêt public. Il conseille, informe, sensibilise et forme les maîtres d'ouvrage sur des questions touchant à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage.

DEUXIÈME TRANCHE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE EN 2024

Après une première phase réalisée en 2019 dédiée à la réfection de la couverture et de la charpente, la deuxième tranche de travaux de l'église prévue pour 2024 porte sur des interventions majeures visant à restaurer ce joyau du patrimoine. Ces travaux, encadrés par des spécialistes de la restauration du patrimoine sous l'autorité de la DRAC, concernent aussi bien l'extérieur que l'intérieur de l'édifice. Sur les façades Sud, Est, et ponctuellement le transept Nord, une restauration approfondie est prévue. Cela inclut la maçonnerie en pierre de taille, les enduits traditionnels à la chaux, ainsi que le remplacement ou la réfection des pierres abîmées. Les vitraux, précieux témoins de l'histoire, feront l'objet de restaurations minutieuses. Les baies les plus endommagées seront déposées pour réparation, tandis que d'autres seront traitées

sur place. Chaque vitrail sera ensuite protégé par des grilles en cuivre adaptées pour préserver l'esthétique des ouvertures.

À l'intérieur, la voûte du collatéral Sud, dégradée par de précédentes infiltrations, sera restaurée. Les travaux incluront la reprise des lattis et du plâtre, ainsi que le ravalement des bandeaux en pierre. Ces interventions ambitieuses témoignent d'un engagement fort pour préserver l'héritage architectural et culturel, garantissant ainsi la pérennité de l'édifice pour les générations futures.



ÉGLISE

FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'ÉGLISE SAINTE TRINITÉ

Une nouvelle convention bipartite a été signée entre la commune et la Fondation du Patrimoine afin de lancer une 2^e campagne d'appel aux dons liée aux travaux qui ont déjà commencé. Quand ceux-ci seront terminés et payés, la commune recevra le fruit de cette nouvelle collecte.

Les conditions de cette collecte restent identiques : les dons donnent droit à une réduction d'impôts de 75 % du don pour les particuliers – ce jusqu'au 31/12/2025 pour un don maximum de 1 000 € (66 % après cette date) - et 60 % pour les sociétés. Ils sont à envoyer à la Fondation - en précisant

bien qu'ils sont pour « l'église de Vernou sur Brenne » - ou à confier à l'association SPVB qui transmettra également le produit des différents concerts organisés par ses soins. Vous trouverez des bulletins dans l'église et à l'entrée de la mairie. Sur le site de la Fondation c'est une somme de l'ordre de 2 600 € qui va d'ores et déjà s'afficher suite au concert d'octobre dernier.

Par ailleurs, le 7 novembre dernier à Amboise, Mme Devallée et Mme Gouron ont reçu un label de la Fondation qui sera apposé sur l'église prochainement.



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE**

Société Nouvelle RIDEL
Patrick COLLONGUES

75 rue Neuve
37210 VERNOU-SUR-BRENNE
02 47 52 00 75

Neuf, Rénovation
Dépannage, Entretien

**PEINTURE
PAPIERS
PEINTS**

Revêtements décoratifs

Franck Martinet

3, Impasse de la Bourdinerie 37210 - Vernou sur Brenne
Tél : 02 47 52 14 13 - martinetfrank@sfr.fr

R-M. 448166538-3701

Devis Gratuit

SAS BARDET SYLVIE
LIEU-DIT LE BOULAY 37380 MONNAIE

TAXIS

6 Licences Conventiionnées Communes Stationnement
37210 VOUVRAY 37210 VERNOU SUR BRENNÉ
37380 MONNAIE 37380 NEUILLE LE LIERRE
37400 LUSSAULT SUR LOIRE
37110 AUZOUER EN TOURAINE

TEL : 06 85 73 11 19

TRANSPORT DE MALADES ASSIS

CMPP - CAMPS - Ecoles Spécialisées
Chimiothérapie - Rayons - Dialyses - Kiné
Entrée - Sortie - Hospitalisation - Gare - Aéroport

SIRET: 81520871100019
peut ne pas jeter sur voie publique

RÉGLEMENTATION

ENTRETIEN DES HAIES ET ARBRES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE



L'entretien des haies et des arbres dépassant sur la voie publique est une responsabilité importante pour les propriétaires et occupants des terrains adjacents. Cette obligation vise à garantir la sécurité des usagers, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des automobilistes, tout en préservant la fluidité de la circulation et en respectant les règles d'urbanisme.

Que dit la réglementation ?

Les branches et haies ne doivent pas empiéter sur la voie publique, qu'il s'agisse d'une route ou d'un trottoir. En cas de dépassement, les propriétaires doivent procéder à leur élagage ou à leur coupe. La hauteur, la largeur et l'état des végétaux doivent permettre une visibilité optimale, en particulier aux intersections et dans les virages.

En outre, l'entretien régulier permet de prévenir les risques, notamment lors des intempéries (chute de branches) ou pour éviter l'obstruction des panneaux de signalisation et de l'éclairage public.

En cas de non-respect ?

La commune peut intervenir directement et facturer les travaux. Par ailleurs, des sanctions peuvent être appliquées en cas d'accident lié à un défaut d'entretien.

Un geste pour tous

Entretien régulièrement haies et arbres dépasse la simple obligation légale : c'est un acte citoyen qui contribue à la sécurité et à l'esthétique des espaces publics.

LA DIGUE

OPÉRATIONS DE FAUCHAGE EN COURS...



L'Établissement Public « Loire » qui assure la gestion des digues pour le compte de la Communauté de Communes (TEV) a attribué un marché pour le fauchage de l'ensemble du linéaire des digues (Loire / Brenne - Vernou etc.).

Il est prévu une fauche annuelle, aussi bien sur les digues domaniales que les non domaniales, comme celle de Vernou.

Comme vous avez pu le constater, une fauche s'est déroulée courant décembre sur Vernou.

Parallèlement les premières actions de prévention ont été conduites par des actions d'élagage ou d'abatage suivant les cas. Elles se poursuivront en fonction des situations prioritaires.

Le remplacement des batardeaux est enfin achevé. Ce projet a pris plus de temps en raison de l'attente de l'attribution de la subvention du « fonds vert » qui a désormais été accordée et qui allège en conséquence la sollicitation financière de la commune.

Pour mémoire, conformément à la réglementation GEMAPI, ce projet est conduit par la Communauté de Communes et est co-financé par la commune qui conserve malgré tout la responsabilité de cet ouvrage de protection.

La solution retenue est constituée de palplanches métalliques susceptibles de monter à 2 mètres de haut maximum (possibilité de les monter moins haut) avec un poteau central positionné pour supporter la charge hydraulique et pour permettre d'exercer une pression de haut en bas afin d'assurer l'étanchéité du batardeau.

Un premier test de montage et démontage réalisé avec les Services Techniques confirme la maniabilité (légèreté des matériaux) et la facilité d'installation du système retenu (30 à 45 minutes tant pour le montage que pour le démontage).

Une démonstration de mise en place est prévue dans les prochaines semaines, vous en serez avertis via les canaux d'information habituels.

NOS SERVICES TECHNIQUES MONTENT SUR SCÈNE !

Depuis 2023, notre commune participe à l'aventure « villes et villages fleuris, le label national de la qualité de vie ».

Ce label bien connu en France, récompense les communes (avec plus de 70 critères) sur la qualité de leur environnement (fleurissement, arbres, identité du terroir...) mais également sur leur gestion de la Transition écologique (ressources en eau, phytosanitaire, biodiversité...). Lors de la cérémonie de la remise des prix, notre

commune, via le travail de nos services techniques a reçu le prix « Nouvelle commune 4 pétales » ce qui nous ouvre les portes de la première Fleur en 2025.

Surprise du chef avec le prix départemental de la végétalisation des cours d'école.

Effectivement, depuis 2020 la cour maternelle et la cour élémentaire ont beaucoup changé.

Bravo et un grand merci à tous ceux qui ont mis la main à la pâte... De près où de loin !

RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'AUVENT DU GYMNASE

Les travaux de réfection de la toiture et de l'isolation de l'auvent du gymnase étaient planifiés au cours du mois de novembre 2024. Les premières étapes se sont déroulées conformément au calendrier préétabli :

- Recherche Amiante Avant Travaux (RAAT) confiée à QUALICONSULT,
- Sciage des 5 poteaux béton en excroissance au bas de la pente de l'auvent.

Malheureusement, à l'occasion des premières opérations d'enlèvement des plaques en fibrociment par une entreprise spécialisée « amiante », des problématiques techniques non identifiables en amont ont empêché de poursuivre la conduite normale du chantier. Les opérations ont donc malheureusement été suspendues.

Elles reprendront au cours du 1er trimestre 2025 après résolution des différentes questions à résoudre. Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée (disponibilité restreinte des vestiaires et des douches) et mettons tout en œuvre pour que l'accessibilité des installations reprenne un cours normal au cours du 1er trimestre 2025 après résolution des différents sujets.

Enfin, pour terminer, relevons que ce chantier n'est pas anodin et nécessite un engagement financier important à hauteur de 51 157,68 € TTC pour lequel une subvention de la Communauté de Communes a été sollicitée à hauteur de 15 000 €.



NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À partir du 1^{er} janvier 2025, à Vernou-sur-Brenne, la collecte des ordures ménagères (bac gris) sera le jeudi et celle du tri sélectif (bac jaune), le mardi.

La Communauté de communes Touraine-Est Vallées a renouvelé ses marchés de collecte avec comme objectifs de maîtriser les coûts tout en réduisant l'impact environnemental.

À partir du 1^{er} janvier 2025, deux grands changements « éco-logiques »

Des véhicules de collecte qui roulent au biocarburant : Oléo 100. Composé principalement d'huile de colza, il est issu d'une production locale. C'est un changement fort qui vise une diminution des gaz à effet de serre liés à la collecte de l'ordre de 60 %.

Une nouvelle organisation du circuit de collecte : un passage par semaine pour les ordures ménagères et un passage par semaine pour le tri sélectif pour tous les producteurs (ménages, habitats collectifs, entreprises, administrations) et un calendrier des jours de collecte totalement revu.



VOIRIE

COTEAU DE LA POULTIÈRE

De nombreux administrés se questionnent sur les délais de remise en circulation de la rue du coteau de la Poulrière, aussi nous avons souhaité apporter une réponse à l'ensemble des administrés de la commune.

Comme chacun le sait, la commune de Vernou-sur-Brenne a fait face à un excédent de pluviométrie au cours du 1^{er} trimestre 2024 ce qui a fragilisé ses coteaux et créé un certain nombre de dégâts dont le plus important se situe rue du Coteau de la Poulrière.

Fin février 2024, la commune a dû, en effet, faire face à un effondrement partiel du mur de soutènement en moellons bordant la rue du Coteau, de la rue de la Poulrière face aux numéros 35 et 37 en surplomb de la propriété du 4 rue Quincampoix.

Avertis par les propriétaires, la commune a immédiatement initié le processus suivant :

- Signature d'un arrêté en date du 2 mars 2024 matérialisant la route barrée au niveau du sinistre en raison du péril,
- Mission confiée à Cavités 37 pour avis et expertise. Le rapport reçu en date du 23 mai 2024 décrit la situation et propose des mesures préventives et travaux de traitement,
- Mission confiée à Geoplus (Géomètre) aux fins de délimitation des

propriétés respectives de la commune et des propriétaires concernés,
– Saisine de la Préfecture pour prise d'un arrêté de catastrophe naturelle pour glissement de terrain (avec élargissement à 6 sinistres d'importance ayant eu lieu sur les quatre premiers mois de l'année en raison de la pluviométrie).

– Le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) d'Orléans est intervenu pour constat le 6 juin,

– À la date de rédaction de cet article, la position de la Préfecture n'est pas connue malgré les différentes relances de la commune.

Une fois obtenus les éléments indispensables, une consultation a été initiée. Elle visait à remonter le mur de soutènement tout en assurant une bonne gestion des eaux pluviales ou/et d'infiltrations et de reconstruire le mur de clôture avec prise en compte des recommandations du rapport de Cavités37.

La société Roc Confortation a été retenue au terme du processus et interviendra dans les premiers jours de janvier.

Une remise en circulation est prévue courant février sous réserve des aléas climatiques.

La commune vous remercie, particulièrement les riverains, de votre patience. ▲

LE SAVIEZ-VOUS?

VERNOU-SUR-BRENNE EST MUNI D'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Qu'est-ce qu'un PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Vernou-sur-Brenne est un dispositif essentiel pour la gestion des risques et des situations d'urgence au sein de la commune. Élaboré par la municipalité, il vise à assurer la protection et la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement en cas de catastrophe naturelle, technologique ou sanitaire.

À quoi ça sert exactement ?

Le PCS sert à organiser la réponse de la commune face à ces événements. Il prévoit les mesures de prévention, d'alerte et d'information de la population, ainsi que les modalités de coordination entre les différents acteurs impliqués, comme les services de secours, la gendarmerie et les services techniques...

Pourquoi est-il si important ?

L'importance du PCS réside dans sa capacité à préparer la commune à faire face à des situations d'urgence. Il permet de réduire les risques, de limiter les conséquences d'une crise et d'assurer un retour à la normale aussi rapide que possible. En clair, c'est un outil crucial pour la résilience de Vernou-sur-Brenne face aux aléas majeurs.

Et comment ça marche en cas de crise ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) fonctionne comme un guide d'action en cas de crise pour coordonner les moyens humains et matériels de la commune. Il suit plusieurs étapes clés.

D'abord, l'alerte est déclenchée dès que la commune prend connaissance d'un danger (comme une inondation, un incendie, ou un accident industriel).

Cette alerte est transmise à toutes les personnes concernées, et les services municipaux se mobilisent pour activer la cellule de crise appelée « poste de commandement » souvent installée en mairie. On dit alors que l'on « arme » le poste de commandement qui centralise les décisions et coordonne les équipes.

Il est composé de sept personnes et d'autant de suppléants ayant un rôle bien défini :

– **Le Directeur des opérations de sécurité**

(DOS) : Le maire ou son représentant. Il est le responsable légal de la sécurité de ses administrés et prend les décisions stratégiques en concertation avec le poste de commandement. Il est souvent en lien avec le préfet.

– **Le responsable relation publique :** Il assure l'information à la population. Il réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées, et en informe le DOS. Il gère les sollicitations médiatiques en liaison avec le Maire.

– **Le secrétariat :** assure l'accueil téléphonique, la logistique, la transmission des documents, appuie les différents responsables du poste de commandement selon les besoins et tient à jour le calendrier et la chronologie des événements.

– **Le responsable des actions communales (RAC) :** il coordonne la phase opérationnelle. En lien avec les responsables ci-dessous.

– **Le responsable « Actions de Protection » :** il assure les Alertes terrain, les évacuations, et la gestion des lieux publics (ERP)

– **Le responsable des Actions de soutiens de la Voirie et logistiques :** Il met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc.) ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre. Il active et met en place le centre de rassemblement de la commune, il organise le transport collectif des personnes et il s'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions

– **Le responsable hébergement, ravitaillement :** Il s'assure de l'information des personnes isolées, handicapées, résidents secondaires... Sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation), il assure l'approvisionnement des habitants (eau potable, iode stable...) il coordonne la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées, en cas d'évacuation, il s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les forces de l'ordre, il mobilise selon les besoins les associations de secours

(logistique hébergement, etc.)

Ensuite, le PCS organise l'information de la population. Cela peut se faire par des alertes SMS, des haut-parleurs, des réseaux sociaux ou tout autre moyen disponible pour avertir les habitants et leur donner des consignes de sécurité (comme évacuer, se confiner, éviter certaines zones, etc.).

La cellule de crise met alors en œuvre les actions prévues dans le PCS pour limiter les impacts de la crise. Cela peut inclure des évacuations, l'installation de centres d'accueil, la protection des infrastructures essentielles, ou la gestion de la circulation pour faciliter l'accès des secours. Tous les acteurs, y compris les pompiers, la police, et les associations locales, agissent ensemble pour protéger les personnes, les biens et l'environnement.

Enfin, une fois la crise sous contrôle, le PCS prévoit des mesures pour le retour à la normale, comme des réparations, un soutien aux victimes, et un bilan pour tirer des leçons et améliorer le plan pour l'avenir.

En somme, le PCS est conçu pour assurer une réponse rapide, organisée et efficace afin de limiter les dégâts et protéger au mieux la population.

Actuellement, un groupe de travail composé de quatre élus (Claude Ferrand, Claude Gouron, Liliane Rouvre, Victorien Devallée) accompagné de notre Directrice générale des services (Mme Creppy) se charge de la réactualisation des données et de l'optimisation des actions du PCS.

Un plan intercommunal de sauvegarde est en cours de réalisation par la TEV, notamment en charge de la gestion de la digue.

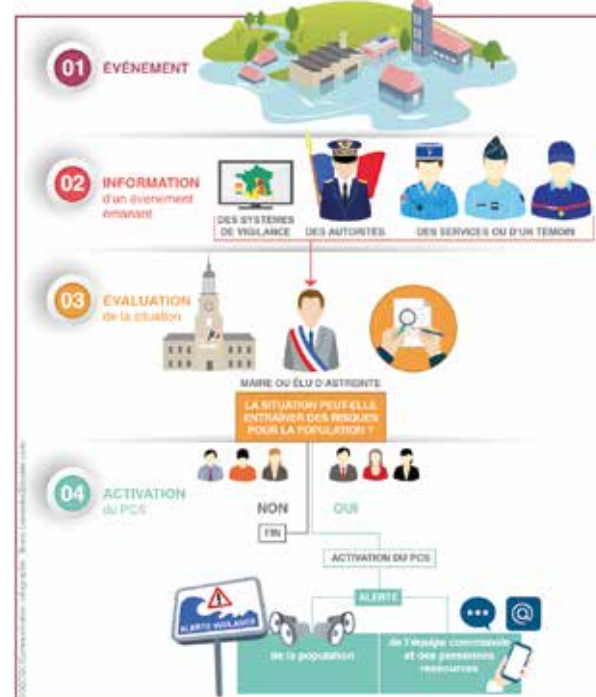
PLUI – DERNIÈRE LIGNE DROITE

Initié fin 2019, le processus d'élaboration du PLUI arrivera à son terme fin 2025.

Après une dernière réunion publique tenue le 1^{er} octobre 2024 à laquelle vous vous êtes rendus nombreux, le projet du PLU-i a été arrêté. À l'issue d'une ultime consultation du Conseil municipal de chacune des dix communes de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées (TEV) au mois de décembre 2024, le projet sera soumis pour validation au Conseil Communautaire du 8 janvier 2025.

Il s'en suivra au cours du 1^{er} semestre 2025 une consultation des personnes publiques associées (PPA) ou consultées (PPC) qui fera alors place à l'ouverture d'une enquête publique conjointe portant respectivement sur le projet de PLU-i d'une part et sur les nouveaux périmètres délimités des abords de monuments historiques d'autre part. Sans être définitive à ce stade, l'enquête pourrait se dérouler entre le 15 mai et le 15 juin 2025.

Soyez attentifs aux différents messages sur les canaux habituels (Panneau Pocket / Facebook / Panneaux d'affichages / Articles NR) et annonceurs de cette phase ultime. Elle laisse en effet place à la formulation de vos observations éventuelles auprès du Commissaire enquêteur.



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE

AU CŒUR D'UN STAGE AU SYNDICAT DE LA BRENNE

Je m'appelle Hemeryc Marchau, j'ai 17 ans je suis élève de terminale à Vendôme en GMNF et j'ai eu l'occasion de faire mon stage à plusieurs reprises au Syndicat qui m'a fait découvrir différentes facettes de ce métier si unique. Je tiens à remercier Juliette et Fabien qui m'ont accompagné et aidé tout au long de mon stage. À partir des photos ci-dessous, je vais vous présenter deux des activités que j'ai pu faire durant mon stage.

Ma principale activité a été de réaliser un protocole IBGN (Indice Biologique Global Normalisé). C'est un protocole qui sert à évaluer la qualité écologique des cours d'eau en se reposant sur l'analyse et l'observation des invertébrés aquatiques. Le but est de faire des prélèvements dans des zones précises du cours d'eau et après d'identifier les espèces trouvées comme des crevettes d'eau douce, des mollusques etc, cela nous permettra dans la suite de calculer un indice de qualité. J'ai pu présenter ces résultats devant les élus du Syndicat en juillet dernier.

J'ai aussi eu la chance de voir un chantier de restauration de cours d'eau plus précisément une restauration morphologique du Madelon à Crotelles. La base même du chantier est de restaurer un gabarit en période d'étiage (basses eaux) et de lui rendre sa dynamique en réduisant la section d'écoulement avec des banquettes minérales, ça permet aussi dans un second temps de diversifier les habitats aquatiques des poissons, invertébrés aquatiques. Avec les années, les banquettes se végétalisent et offriront une nouvelle dimension paysagère en offrant de nouveaux habitats rivulaires. Ces travaux seront ensuite suivis d'un IBGN pour constater les avancements de la qualité du site. Les technicien(ne)s de rivières sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur tous les sujets liés aux rivières et zones humides notamment sur les pratiques d'entretien.

Fabien Languille et Juliette Hoodier,
technicien(ne)s de rivières 02 47 55 81 67
- syndicat.brenne@wanadoo.fr



Remise de prix du concours national agricole à la famille Housseau pour la gestion d'une prairie humide le 28 mai à Authon.



Prélèvement au filet Surber pour un IBGN au gué Perriau à Villedômer.



Travaux de restauration de la morphologie du lit du Madelon à Crotelles.

SDIS

Dans le cadre de sa mission qui vise à assurer au mieux la défense extérieure contre l'incendie de tout ou partie du territoire de la commune, des Vernadiens sollicités ont gracieusement et spontanément répondu à l'appel des élus en charge de ce dossier.

Il s'agit de MM. Thomas Brunet et Julien Brunet d'une part et M. Vincent Mabile d'autre part.

Pour les premiers, il s'est agi de la mise à disposition de la commune d'un point d'eau incendie existant afin d'assurer la défense extérieure contre l'incendie dans le secteur de la Folie (Réserve de 120 m³).

Pour le second, il s'est agi de la mise à disposition d'une emprise foncière nécessaire et suffisante à l'implantation d'un point d'eau incendie prise en charge par la commune afin d'assurer la défense extérieure contre l'incendie dans un secteur de la vallée de Vaugondy (Réserve d'eau de 120 m³).

La signature d'une convention a matérialisé cet engagement entre Madame le Maire et les intéressés (cf. photos).

Aussi, au nom de tous les administrés, le Conseil Municipal souhaite manifester publiquement sa reconnaissance aux signataires pour leur implication désintéressée dans la vie de la commune.



AD
Val de Brenne Automobiles
MECANIQUE - VENTE
CARROSSERIE
D46
Vernou sur Brenne
02 47 52 04 34

RLM
MAÇONNERIE
RÉNOVATION
Romain LE CAPITAINE • VOUVRAY (37)
06 61 39 53 55 • maconnerie.rlm@gmail.com

CARROSSERIE TONY
CARROSSERIE ET PEINTURE TOUTES MARQUES
Tony BERTRAND
02 47 65 40 58
contact@carrosserie-tony.fr
www.carrosserie-tony.fr
4, Z.A. de Launay 37210 Vernou-sur-Brenne

RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Une machine pour quantifier le gaspillage de pain au restaurant scolaire.

Dans un effort pour lutter contre le gaspillage alimentaire, le restaurant scolaire s'est récemment vu doté d'une machine destinée à mesurer la quantité de pain jeté. Cet outil permet de suivre et d'analyser les excédents de pain non consommés par les élèves, afin de mieux comprendre les habitudes alimentaires et ajuster les quantités servies. L'objectif est de sensibiliser les jeunes générations à la réduction du gaspillage tout en optimisant la gestion des ressources. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et de respect de l'environnement au sein de notre cantine scolaire.



VERNOU SUR SCÈNE

La nouvelle troupe Vernou sur Scène fait ses débuts prometteurs avec deux pièces en préparation. Portée par une mise en scène collaborative, cette aventure artistique reflète créativité et passion. Un souffle nouveau pour les amateurs de théâtre local, à suivre de près.



MAIS OUI ! LES TABLÉES VERNADIENNES REVIENNENT EN 2025 !

La commission marché de la mairie s'y emploie. Notez dès à présent les dates : 25 avril, 23 mai, 20 juin avec la fête de la musique, 25 juillet, 22 août, 19 septembre.

Plus de 550 personnes en moyenne, une douzaine de commerçants ! Une vraie fête de village telle que les Gaulois ont dû en connaître ! De nombreux bénévoles sont à la manoeuvre pour l'installation et le rangement des tables

aux côtés des services municipaux. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour rendre la place nette !

En plus des tablées, nous cherchons également à maintenir, voire développer notre marché du jeudi. Une récente collaboration avec l'association des marchés de Touraine pourra certainement nous aider dans ce sens.



PARIS-TOURS

La célèbre course cycliste « Paris-Tours » a de nouveau traversé notre village en empruntant les chemins de vignes et nos plus belles vallées. Ce rituel, bien installé depuis quelques années, plaît de plus en plus aux organisateurs (ASO patron du Tour de France entre autres), aux équipes world tour et continentales, aux coureurs et, bien sûr, aux spectateurs, nombreux le long du parcours et de plus en plus nombreux devant leurs téléviseurs.

Le partenariat reconduit avec le syndicat des vins de vouvray permet aux communes de se projeter sur l'entretien pérenne des chemins et oblige les communes à chercher des « variantes », à trouver des idées pour apporter nouveautés et spectacle.

De ce constat, est en train de « naître » une association à l'image de l'association qui s'est créée aux cotés de « Paris-Roubaix ». Des travaux de création de cette association sont en cours depuis début octobre. Elle permettra de faire le lien avec les communes (de 3 communautés de

PARIS
TOURS



communes différentes), les organisateurs, et les futurs sponsors et mécènes (privés et ou publics), facilitant ainsi les démarches administratives et matérielles.

BREN' FOOD

Votre restauration rapide Bren'food sur place et à emporter est ouvert 6j/7 de 11h30 à 14h et de 18h à 22h, sauf le dimanche midi et le lundi midi et soir. Rendez-vous au 1 Rue Pasteur, 37210 Vernou-sur-Brenne ou par téléphone au 09 81 81 48 00.



Voir nos prix

SARL TAXI BARBARA

CHANCAY
06 64 26 36 71

TAXI

TAXI CONVENTIONNÉ

Transports médicaux, gares, aéroports...
hospitalisations, consultations, traitement, dialyses
toutes distances

Visites touristiques
barbatrouve@gmail.com

SARL BERNEUX CHARPENTE - COUVERTURE



128 rue des Grosses Pierres
ZI de la Boitardière
37530 CHARGE

02 47 57 11 59

nicolasberneux@orange.fr
www.berneux-couverture-charpente.fr

ASNVB - ATELIER PARTICIPATIF



Pourquoi venir ?

– Entretien gratuit de vos vélos : diagnostics et conseils sont offerts pour tous vos besoins d'entretien.

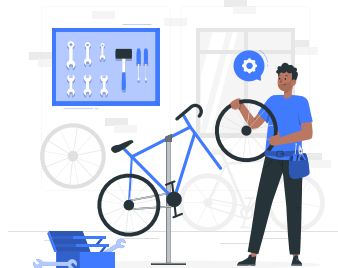
– Réparations accessibles : seules les pièces détachées nécessaires seront à votre charge.

– Ambiance conviviale : venez profiter d'une activité enrichissante et sportive dans une ambiance chaleureuse et accueillante.

Cet atelier est dédié aux Vernadiens et se déroule dans un cadre naturel magnifique. Que vous soyez passionné de cyclisme ou simplement désireux de prendre soin de votre deux-roues, vous serez accompagné par des experts dans une atmosphère accueillante.

Ne manquez pas cette occasion de mêler sport, nature et entraide à Vernou-sur-Brenne !

Pour 2025, une prise de RDV sera nécessaire par SMS au 07 81 79 86 69 ou par mail asnvb@free.fr.



Dans le cadre des activités organisées par l'ASNVB, l'association sportive vous invite à un événement convivial et utile, ouvert à tous !

C'est à l' EHPAD Le Clos du Parc, 9 rue du Clos, Vernou-sur-Brenne, chaque mercredi de 10 h à 12 h puis de 14 h à 17 h.

Cet atelier est ouvert à tous (les enfants et adolescents doivent être accompagnés d'un adulte)

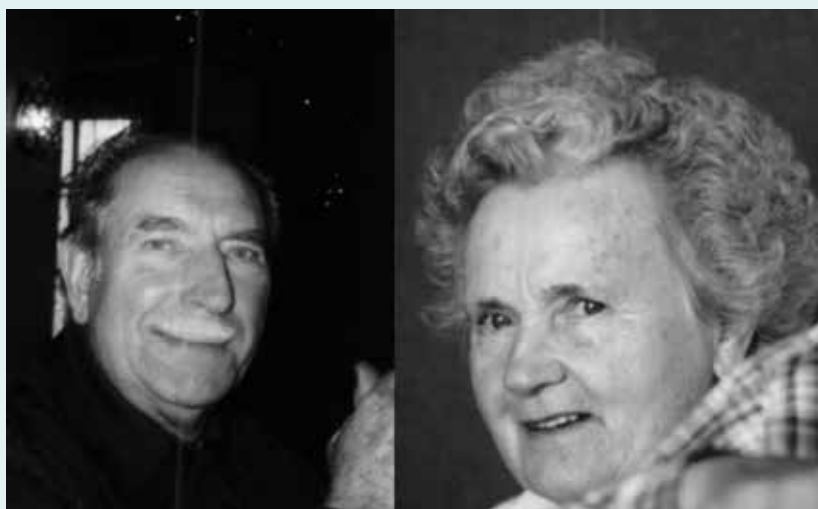
LE FIL ROUGE 2024 DU CMJ, C'EST LE TRI DES BAGS JAUNES ET GRIS

Dans le cadre d'un marché nocturne des tablées vernadiennes, un CMJ compétiteur qui a pu relever les poids des déchets triés = 248 kg dont poubelle jaune : 43,24 %, bio déchets : 11,50 %, poubelle grise :

54,26 %, soit réduction de presque 50 % des déchets des poubelles grises. Des efforts à fournir encore pour une meilleure compréhension entre dépositeurs et collecteurs.



COLD CASE À VERNOU



Robert Drouvin et Marianne Sek-Kubala âgés de 84 et 85 ans ont été retrouvés morts le 9 août 2004 dans le jardin de leur maison à Vernou-sur-Brenne, en Indre-et-Loire. Malgré le travail et l'investissement des enquêteurs et magistrats pour la résolution de ce double homicide particulièrement violent, l'auteur reste à ce jour impuni. Après deux décennies d'enquête, la Section de recherches d'Orléans et la Division des affaires non élucidées (DIANE/Pontoise) s'associent au Pôle crimes sériels ou non élucidés de Nanterre pour retrouver l'auteur, rechercher la vérité et pouvoir apporter des réponses aux familles des victimes.

Nous recherchons de l'aide pour faire la lumière sur ce drame de 2004.

Si vous avez des informations, que vous ayez déjà été entendus ou non, vous détenez peut-être un renseignement, même un détail qui peut encore tout faire basculer.

Vos témoignages sont des éléments cruciaux pour l'avancée des investigations. Les détails de vos souvenirs que vous pourriez parfois juger comme impertinents ou sans intérêt participent souvent à la résolution des affaires criminelles.

Pour Robert, Marianne, leur famille et pour la vérité, contactez-nous.

Adresse mail : sr.orleans

vernou@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Numéro vert 0.800.008.948

Adresse postale :

Section de Recherches d'Orléans

Appel à témoins VERNOU

7 boulevard Marie Stuart

BP 2537

45028 ORLEANS CEDEX 1

ENTREPRISE CHEVALIER



- **Spécialiste des puits**
Curage et recouvrement de puits
Vente et installation de pompes
- **Maçonnerie générale**
Neuf et rénovation / terrassement
Garantie décennale
- **Renfort caves et falaises**
Tirants / Split set / Carottages
Grillage double torsion

18 rue de la République
37210 NOIZAY

06 07 79 62 39
entreprisechevalier37@orange.fr

Carrelage Région Tourangelle

Artisan carreleur mosaïste

Orlando DOMINGUES
37210 VERNOU SUR BRENNÉ
EMAIL : crt.37@orange.fr

02 47 52 06 47 - 06 08 35 19 61
www.carrelage-region-tourangelle.fr

COLAS
WE OPEN THE WAY

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

2 rue de la Plaine 37390 METTRAY
02 47 62 12 12

Ça fait l'actu à Vernou

NOUVEAUX AGENTS À LA MAIRIE

SERVICE URBANISME ET À L'ACCUEIL, ÉTAT CIVIL



Mme BOUCHER Céline



M. BOURDY Gaël

La mairie accueille avec enthousiasme deux nouveaux agents au sein de ses services. Au service urbanisme, **Mme BOUCHER Céline** est présente pour accompagner les projets de développement de la commune et offrir une expertise accrue dans la gestion des permis de construire et des démarches urbanistiques. Parallèlement, l'accueil, état civil bénéficie de l'arrivée de **M. BOURDY Gaël** chargé de l'accueil et de l'accompagnement des citoyens dans leurs démarches administratives (actes de naissance, mariage, décès). Ces recrutements visent à optimiser l'efficacité des services municipaux et garantir une prise en charge rapide et de qualité des demandes des administrés.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

2 août : Victor BOURGUIGNON
2 septembre : Lucy GAUTRON
15 septembre : Ayana BERTEAU
30 septembre : Louis MARCHOUX
2 octobre : Léonie QUESNEE
2 octobre : Albin SERRE
1^{er} novembre : Margaux MARSON

MARIAGE :

2 août : Julian FROMENTIN et Sonia BRANDT
3 août : Robin NARDEUX et Mélanie FLOURIOT
7 septembre : Florent GABYET et David TALMA
28 septembre : Danny KABAKLIJA et Samia AITCHABANE

28 septembre : Christophe LEPAGE et Anne-Sophie COCAGNE
19 octobre : Christophe DAUMARD et Marie-Amandine BRUNET
26 octobre : David BEJRACH et Vanessa GRANIOU.

DÉCÈS :

23 juillet : Madeleine BOURGET (épouse GUILLOT)
9 août : Claude LEMONIER (épouse PUISAIS)
22 août : Régine PILOT (épouse TESTARD)
31 août : Jackie RAIMBAULT
6 octobre : Jacques MORLEC
20 octobre : Alain MAITRE
1^{er} novembre : Paulette SELLIER

ACTUALITÉS DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

De nouvelles activités aux **chambres d'hôtes des Perceneiges** :
- espace bien être et massages accessibles sur RDV
- activité d'organisation de séminaire, réunion de travail, team building
Cela ne vous a pas échappé, **Brin de Causette** à déménagé au 1 rue Lucien Arnoult
L'Atelier de Sonia a intégré le centre-bourg au 1 bis rue Victor Hugo pour mieux vous accueillir.

HOMMAGE

M. et Mme TESTARD nous ont quittés, l'un après l'autre, à trois mois d'intervalle, tout aussi discrètement qu'ils ont vécu ! Et pourtant ce sont deux visages emblématiques de notre commune où ils sont arrivés en 1967 et pour laquelle ils se sont tant investis. M. Michel TESTARD facteur de son métier, hors bourg, sillonna les routes duouvillon, à bicyclette, puis à mobylette et enfin en voiture, porteur du journal et du courrier... Mais pas que : il rapportait des courses, assurait les services postaux (timbres, argent...) rendait de multiples services tout au long de ses tournées. Mme Régine TESTARD, nounou dans un premier temps, s'est vite retrouvée à confectionner les repas de la cantine de l'école du bourg, et ce jusqu'à son départ à la retraite. Non contente de ces journées déjà bien remplies, elle concoctait les banquets des Pompiers qui se déroulaient alors dans la cantine, les banquets des Anciens à la Salle des Fêtes, les repas du 14 juillet. Elle cuisinait pour le Marché à l'Ancienne du jeudi de l'Ascension et avait créé la fameuse recette de la « Poule Vernadienne » servie ce jour là. Elle prenait aussi grand plaisir à préparer des repas de fêtes, baptêmes, communions, pour les particuliers qui le lui demandaient. Peut-être que certains d'entre vous, lecteurs, en ont bénéficié. Il nous tenait à cœur de leur rendre cet hommage et nous remercions leurs enfants et Mme MAMOUR pour leur aide précieuse à la rédaction de ces quelques lignes.

Caloréa
Votre spécialiste Chauffage,
plomberie, énergies renouvelables
Tél. 06 68 15 00 06
LOYAU Thomas



AGENDA

des sorties

Vous pouvez retrouver l'agenda actualisé sur le site internet de la commune : www.vernou-sur-brenne.fr

SAM. 4 JANV.
Vœux du maire
18 h AG - USV

SAM. 18 / DIM.
19 JANV.
Saint-Vincent

VEN. 24 JANVIER
Nuit de la lecture

SAM. 25 JANV.
Soirée dansante
- Jumelage

SAM. 1^{ER} / DIM.
2 FÉV.
Loto - FCVDB

JEUDI 6 FÉV.
Mi-temps vernadienne
- CCAS

VEN. 7 FÉV.
AG - Joie de vivre

SAM. 8 FÉV.
Concours de Belote - Joie
de vivre

SAM. 15 FÉV.
Repair Café - CCTEV

SAM. 22 FÉV.
Soirée dansante - VDDB

DIM. 2 MARS
Repas des aînées - CCAS

JEUDI 6 MARS
Mi-temps vernadienne
- CCAS

DIM. 9 MARS
Trail - APEERL

SAM. 15 MARS
Concert annuel - Vernou
en Harmonie

MARDI 18 MARS
Repas de printemps - Joie
de vivre

JEUDI 20 MARS
AG - SPVB

SAM. 22 / DIM.
23 MARS
Soirée culturelle - USV

SAM. 29 MARS
Soirée du club - FCVDB

VEND. 11 AVRIL
Chasse aux œufs - APEERL

DIM. 13 AVRIL
Représentation - Vernou
sur scène

MERC. 16 AVRIL
Don du sang - EFS

VEND. 25 AVRIL
Tablées vernadiennes

SAM. 26 / DIM.
27 AVRIL

Interclubs de judo - USV
Concert - chorale
Dissonance

Journal gratuit - décembre 2024
Directrice de la publication : Pascale DEVALLÉE
Comité de rédaction : commission communication
de la commune de Vernou-sur-Brenne
1 700 exemplaires
Réalisation : Projectil Sogepress
Régie publicitaire : Projectil Sogepress
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



leDRIVE
Intermarché



Intermarché
SUPER

Tous unis contre la vie chère

02 47 30 51 81



POCÉ - VAL D'AMBOISE
-C/C Rive droite - La Ramée-

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

Pouvoir tout faire Moins cher

02 47 30 42 23

